

Synthèse des cas de mortalité des chauves-souris par les parcs éoliens en France



Groupe de Travail Eolien de la Coordination Chiroptères Nationale de la SFPEM

Version actualisée avril 2026

INTRODUCTION

Une analyse approfondie a été menée pour recenser **les impacts des parcs éoliens sur les chauves-souris en France métropolitaine**. Cette analyse repose sur cinq sources de données complémentaires : le **projet APOCOPE (2019 - 2023)**, la **compilation de rapports par Marie-Jo Dubourg-Savage (2003 - 2018)** et la synthèse par le GT éolien des rapports des **DREAL Bourgogne Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie et Occitanie** (téléchargées entre août 2025 et mars 2026). Ces données, présentées sous forme brute, constituent une somme d'évènements de mortalité constatés par des observateurs sur le terrain dans divers contextes (suivis réglementaires, découvertes opportunistes). Elles permettent de dresser une liste fiable des espèces concernées par les collisions avec les éoliennes, malgré certaines limites liées à la détection des espèces plus discrètes. Cette synthèse est utile pour centraliser les informations et rendre accessibles les cas de mortalité générée par les éoliennes, mais elle ne se substitue pas aux justifications des stratégies d'évitement, de réduction ou de compensation dans le cadre des études réglementaires.

Le GT éolien de la SFPEM est à votre disposition pour répondre à vos questions relatives à l'éolien ou aux suivis de mortalité, contactez-nous à l'adresse mail suivante : chauves-souris@sfepm.org

Cas de mortalité de chauves-souris par éoliennes connus en France (classés par espèces et par régions)

Sources: Marie-Jo Dubourg-Savage (2003-2018), APOCOPE (2003-2023), données DREAL Centre-Val-de-Loire (téléchargées le 20 Décembre 2025), synthèse par le GT éolien des rapports de la DREAL Bourgogne Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Occitanie et Normandie (Mars 2026)

Espèces	Liste rouge France	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val-de-Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de-France	Ile-de-France	Normandie	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Total
<i>Nyctalus noctula</i>	VU	7	41	17	168		164	25		3	77	11	99		612
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	VU	2			1							11			14
<i>Miniopterus schreibersii</i>	VU	1										13		2	16
<i>Tadarida teniotis</i>	VU	2										4		2	8
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	103	238	230	357		485	381		237	334	1064	520	31	3980
<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT	23	48	16	83		172	144		78	37	51	130	18	800
<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	27	113	8	97		157	34		14	102	269	22	5	848
<i>Eptesicus serotinus</i>	NT	1	11	17	11		20	18		7	13	5	22	5	130
<i>Myotis blythii</i>	NT											3			3
<i>Myotis bechsteinii</i>	NT						1								1
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	28	16	61	77		11	12		10	106	289	136	32	778
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	LC	2	8		10		7	10			4	284	2	113	440
<i>Hypsugo savii</i>	LC	13										244			257
<i>Barbastella barbastellus</i>	LC			2	2		1	3		1	6	2	3		20
<i>Myotis mystacinus</i>	LC	1					7	1				4	2		15
<i>Plecotus austriacus</i>	LC							3		2	2		2		9
<i>Myotis emarginatus</i>	LC				2			2				4	1	1	10
<i>Myotis myotis</i>	LC		1		3		1				2		1	1	9
<i>Plecotus auritus</i>	LC						1	1			1	1	1		5
<i>Myotis nattereri</i>	LC						1	1					2		4
<i>Myotis daubentonii</i>	LC							3		2			1		6
<i>Plecotus sp.</i>	LC			1						1		1	1		4
<i>Eptesicus nilssonii</i>	DD						2								2
<i>Vespertilio murinus</i>	DD		4	1	2		5	1		2	1	9			25
<i>Pipistrellus sp.</i>	-	37	133	41	83		180	117		92	65	452	95	19	1314
<i>Chiroptera sp.</i>	-	7	32	22	105		300	68		44	20	232	155	60	1045
<i>Pippip/ Pippyg</i>	-	3					2						1	20	26
<i>Nyctalus sp.</i>	-		7		3		21	3		3	1	3			41
<i>Eptesicus sp.</i>	-						3								3
<i>Myotis sp.</i>	-			1			2	5					1		9
Total		257	652	417	1004	0	1543	832	0	496	771	2956	1197	309	10434

I- Limites des données collectées

Plusieurs limites doivent être prises en compte dans l'interprétation de ces résultats :

- **Synthèse limitée dans le temps :**
Les cas de mortalité ne sont pas disponibles avant 2003 et après 2023 pour la compilation de rapports de Marie-Jo Dubourg-Savage et du projet APOCOPE.
- **Synthèse partielle :**
La base de données d'APOCOPE est incomplète car elle ne tient pas compte du recensement de tous les rapports fournis par les DREAL mais d'un jeu de données plus restreint. De plus, seules six régions ont mis en accès-libre les rapports environnementaux : Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie et Occitanie.
- **Sous-estimation des résultats :**
Cette synthèse repose sur trois sources de données différentes. Le détail des données n'est malheureusement pas disponible pour le jeu de données compilée par Marie-Jo Dubourg-Savage entre 2003 et 2018. Nous avons gardé seulement le maximum par espèce et par région pour les trois jeux de données ce qui entraîne une sous-estimation des résultats qui nous reste inconnue.
- **Différence entre mortalité constatée et supposée :**
Les chiffres observés sur le terrain sont souvent bien inférieurs à la mortalité réelle. Celle-ci nécessite l'utilisation d'estimateurs statistiques pour compenser les biais et fournir des estimations plus précises.
- **Couverture des suivis variable :**
En France, seule une faible proportion des parcs éoliens fait l'objet de suivis environnementaux détaillés, comme le souligne le projet APOCOPE. Par exemple, la région des Pays de la Loire possède de nombreux suivis ce qui explique notamment une plus forte mortalité. De plus, pour certaines régions comme la Corse ou l'Outre-Mer, les cas de mortalité générés par les parcs éoliens ne sont pas disponibles.
- **Qualité des données :**
Un certain nombre de documents ne peuvent être utilisés en raison de problèmes méthodologiques ou d'une qualité insuffisante des données. Ainsi pour les espèces plus difficiles à identifier ou dans un mauvais état, certains cadavres ne peuvent pas être identifiés au niveau spécifique ou du groupe d'espèces.
- **Absence de considération des biais :**
Les données brutes présentent des biais non corrigés, tels que la persistance des cadavres, la probabilité de détection, ou encore les variations de pression et de méthodes de suivi selon les contextes régionaux ou nationaux. Ces biais rendent les chiffres non extrapolables pour estimer la mortalité réelle.

- **Protocole de suivi à améliorer :**

Le protocole national de suivi environnemental des parcs éoliens, introduit en 2015 et révisé en 2018 permet une collecte de données relativement homogène. Cependant, ce protocole prévoit uniquement un passage hebdomadaire entre mai et octobre. Ce rythme de suivi semble insuffisant pour capturer l'ensemble des phénomènes de mortalité, en particulier lors des périodes de migration ou en cas d'événements climatiques exceptionnels.

II- Utilisation et interprétation des données

Cette synthèse doit être considérée comme un **outil informatif** et non comme une base pour des analyses quantitatives précises :

- Les chiffres ne doivent pas être interprétés ou extrapolés pour estimer la mortalité réelle sans considérer les biais.
- Ils ne peuvent pas être directement utilisés pour hiérarchiser la sensibilité des espèces, les tailles et dynamiques des populations différant entre espèces.
- Les comparaisons régionales ou nationales doivent être effectuées avec prudence, en raison des variations des pressions et des méthodes de suivi.

En résumé, cette analyse met en évidence **la nécessité d'améliorer les protocoles de suivi et d'analyse** afin de **mieux appréhender et réduire les impacts des parcs éoliens sur les chauves-souris**. Elle fournit une base de référence utile pour les études futures tout en appelant à une vigilance accrue dans son interprétation.

III- Pour aller plus loin :

- DREAL Bourgogne Franche-Comté: [Suivis environnementaux & ShiynApp](#)
- DREAL Centre-Val-de-Loire: [Suivis environnementaux & ShinyApp](#)
- DREAL Grand Est: [Suivis environnementaux \(via cartographie\)](#)
- DREAL Hauts-de-France: [Suivis environnementaux \(via cartographie\)](#)
- DREAL Normandie: [Suivis environnementaux \(via cartographie\)](#)
- DREAL Occitanie: [Suivis environnementaux \(via cartographie\)](#)

IV- Remerciements

Un grand merci à Marie-Jo Dubourg-Savage pour son travail de compilation durant de nombreuses années. Un grand merci à Andreas Ravache et à l'équipe du projet APOCOPE pour leur travail de compilation des suivis environnementaux et le partage des données dans le cadre de cette synthèse. Un grand merci aux membres du GT éolien qui ont travaillé sur les différentes synthèses régionales. Et merci également à toutes les DREAL qui mettent les données et les études environnementales en ligne.